Elena Donnazzan, euro-députée du groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR) et vice-présidente de la commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Énergie (ITRE).

Eurodéputée depuis 2024 au sein du groupe des *Conservateurs et Réformistes européens* (ECR), je suis aussi vice-présidente de la commission ITRE et donc très enthousiaste à l'idée de travailler sur la révision du règlement de 2018 "Gouvernance de l'Union de l'énergie".
Fière de mes racines italiennes, je suis députée du parti *Fratelli d'Italia* et ai eu la chance de consacrer vingt-quatre années à la politique régionale en Vénétie par le passé. Cette expérience de terrain signifie que, mieux que personne, je comprends les enjeux auxquels sont confrontés les citoyens européens et j'intègre les négociations avec des propositions régionales tangibles. Ces dernières années, j'ai témoigné des limites des politiques climatiques de l'Union en matière de justice sociale et ce pre-position-paper propose donc une approche centrée sur les besoins des citoyens, sur l'autonomie et la sécurité énergétique de l'Europe.

1. CONTEXTE DE LA MISE À L'AGENDA

En 2025, la commission annonçait la **révision du règlement "Gouvernance de l'Union de l'énergie"** adopté en 2018. Le but est d'adapter la législation aux objectifs définis par l'Union en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de tendre vers la neutralité en 2050. Cependant, la situation géopolitique actuelle nous permet de dégager un enjeu majeur concernant le secteur européen de l'énergie : **la souveraineté énergétique**. Il est désormais essentiel de **réduire notre dépendance à des puissances extérieures** en matière d'approvisionnement énergétique. Les négociations sont au croisement d'enjeux multiples : la compétitivité industrielle et l'attractivité du marché européen, la souveraineté énergétique, l'allègement des réglementations européennes, dans un contexte où la lutte contre le changement climatique reste en ligne de mire.

2. CONFIGURATION DES NÉGOCIATIONS

Depuis la mise en place du Règlement (UE) 2018/1999, les États de l'Union se trouvent tiraillés entre ces objectifs, et choisir de poursuivre un objectif plus qu'un autre crée des tensions et menace la solidarité européenne dans une période de crise. Alors que certains groupes favorisent le durcissement de ces objectifs, il me semble nécessaire de rappeler que ce sont nos citoyens qui payent le prix des décisions prises à Bruxelles - **entre août 2025 et août 2026, les prix des carburants ont augmenté de 23,8 % dans l'Union**.
De plus, les décisions prises en 2023 au regard de l'efficacité énergétique (UE/2023/1791) et des énergies renouvelables (UE/2023/2413) agissent au détriment de notre compétitivité. Avec ECR nous avons donc établi des lignes rouges contre une écologie punitive et proposons des alternatives pour favoriser l'interconnexion des infrastructures énergétiques des membres et permettre un accès à des sources d'énergie diversifiées et sécurisées.

3. PERSPECTIVES ET STRATEGIES

Dans le cadre de ces négociations, **deux visions s'affrontent** : la première prônant des **objectifs européens contraignants** et une seconde ayant pour but de défendre des **contributions nationales flexibles** permettant à chaque États membres de conserver une souveraineté nationale sur son mix énergétique et d'ajuster ses politiques nationales en matière d'énergie en fonction de la situation politico-économique.

1 Toute l'Europe, « Dans quels pays européens les carburants ont-ils le plus augmenté en un an ? », touteleurope.eu, 5 mai 2022.

Ainsi, l'enjeu sera de bâtir une coalition avec les **parlementaires issus du PPE**, avec qui nous défendons un bon nombre d'intérêts communs tel que la simplification du reporting des PNEC ou la neutralité technologique. Par ailleurs, je m'efforcerai de dialoguer avec les **parlementaires de la droite souverainiste** qui auront, tout comme moi, à cœur de défendre la souveraineté des États membres face à de lourdes réglementations. J'aurai également à cœur de **recevoir les stakeholders** afin d'échanger sur les intérêts du secteur privé de l'énergie. Je prévois de recevoir ***E.ON***, et ***Bioenergy Europe,*** avec qui je pourrai dialoguer sur la construction des moyens d'un secteur énergétique de l'UE plus souverain et du développement européen d'énergies décarbonées.

3.1 Des objectifs climatiques trop contraignants

La consultation de la Commission me permet aussi de mettre en avant la question de la flexibilité des objectifs climatiques. Depuis le premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972 les pays européens ont été leaders en matière d'engagement climatique. Nés du Règlement (UE) 2018/1999 dont la révision est question ici, les PNEC contraignent **déjà** les États à fixer des objectifs et les évaluer. Au vu de la situation géopolitique, il est nécessaire de prévoir un mécanisme **d'assouplissement des objectifs climatiques en temps de crise** pour permettre à l'Europe de garder son statut économique dans les relations internationales. De plus, les processus qu'impose la Commission sont trop complexes et il est important de les **simplifier** pour les rendre accessibles.
Alors que déjà en 2011 l'accord de Kyoto témoignait des faiblesses d'une approche trop *descendante* **il me semble judicieux de continuer de favoriser une approche 'bottom-up' comme avait initialement été pensé le Règlement de 2018**. Cela permet aux États de profiter d'une plus grande flexibilité et d'indépendance, mais surtout permet **l'acceptabilité sociale de la transition**.

3.2 Allier compétitivité et écologie

Concernant la question de la **compétitivité du secteur de l'énergie européen,** je tiens une posture pragmatique **: il nous faut parier sur une Europe qui pèse dans le secteur énergétique.** Pour ce faire, je pense qu'il nous faut **soutenir la production et la consommation de l'énergie nucléaire,** et reconnaître cette dernière comme une énergie bas-carbone. Cela nous permettrait d'avancer vers une plus grande souveraineté énergétique, notamment vis-à-vis de Moscou. Par ailleurs, il me paraît important de **soutenir les industries produisant des énergies renouvelables**, tant l'UE semble en retard sur le développement de ces technologies (en 2024 elles ne représentent que 20% de l'énergie disponible). Cependant, **la diabolisation des énergies fossiles** alors que des tensions au PMO émergent et que l'UE compte des États producteurs, n'est pas la stratégie à adopter.

3.3 La dépendance de l'Europe - interconnexion et solidarité

Pour finir, il me semble évident de souligner le problème de dépendance énergétique auquel fait face l'Europe. Notre consommation d'énergie dépend à 57,3 % de nos importations - trouver des solutions pour se détacher des grandes puissances doit être centrale.
En 2022, l'élaboration de la feuille de route "REPowerEU" et, en 2026, la mise en place du règlement 2026/261 ont été des avancées considérables en matière d'indépendance énergétique. À ce sujet, il nous faut **faire usage des ressources de chacun des pays de l'Union pour répondre aux besoins collectifs**. En Italie, nous avons pour objectif de développer un hub stratégique, *Porto Marghera* pour l'extraction de matériaux critiques, comme le lithium ou le cobalt. Cette toute première initiative nous permettra de développer localement ce secteur tout en participant à l'échelle européenne à la transition énergétique. En effet, les solutions bas carbone, comme l'éolien ou les panneaux solaires, nécessitent ces matériaux rares et jusqu'alors importés. **Ces types de projets doivent être encouragés**.

2 L'EUROPE, R.T. y MAZUIR, M., 2026. L'énergie dans l'Union européenne. Touteleurope.eu [en línea].

3 Toute l'Europe, « [Carte] La dépendance énergétique dans l'Union européenne », touteleurope.eu, mis à jour le 24 juin 2026